
**PROCES-VERBAL RELATIF A L'ELECTION DU PRESIDENT
ET DES MEMBRES DU BUREAU**

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé : 60

Nombre de conseillers en exercice : 60

Nombre de conseillers présents : 59

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

L'an deux mille vingt, le seize juillet, à 20 heures, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à la salle polyvalente de Marlieux sur la convocation qui leur a été adressée par la 1ère Vice-Présidente Mme Isabelle DUBOIS, assurant la suppléance, de la Communauté de la Dombes le 09 juillet 2020, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires titulaires :

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	x		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Franck	CALATAYUD	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET	x		
	Stéphane	MERIEUX	x		
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX	x		
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN	x		
	Jean-François	JANNET	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		

CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET	x		
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD	x		
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	x		
	Émilie	FLEURY	x		
	Jean-Luc	BOURDIN	x		
MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET	x		
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	x		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET	x		
	Monique	LACROIX	x		
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR	x		
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER	x		
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
	Martine	DURET	x		
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Franck	SUCILLON		x	Juliette BURNET
	Juliette	BURNET	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	x		
	Martine	MOREL-PIRON	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX	x		
VALEINS	Frédéric	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU	x		
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Géraldine	MERCIER	x		
	Didier	FROMENTIN	x		
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT	x		
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		x	

Etaient également présents, les conseillers suppléants des communes disposant d'un seul titulaire : ces élus participeront avec voix délibérative au vote du conseil communautaire si le délégué titulaire de leur commune est absent et s'il n'a pas donné pouvoir à un autre conseiller titulaire :

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Martine	VERNU	x	
BANEINS	Jean-Marc	DUBOST		x
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x	
BOULIGNEUX	Anne-Marie	MAISSON		x
CHANEINS	Gérard	SOMMER		x
CHATENAY	Chrystèle	CURT	x	
CONDEISSIAT	Daniel	MOREL		x
CRANS	Didier	BEREZIAT		x
DOMPIERRE-SUR-CHALARONNE	Martial	TRINQUE	x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Guillaume	SIBELLE		x
LAPEYROUSE	Hélène	ALVADO	x	
LE PLANTAY	Josiane	BROYER		x
MARLIEUX	Chantal	DESSERTINE	x	
MONTHIEUX	Denis	PROST	x	
RELEVANT	Didier	PICHON	x	
ROMANS	Laurent	PERRADIN		x
SAINT-ANDRE-LE-BOUCHOUX	Frédéric	HAUPERT	x	
SAINT-GEORGES-SUR-RENON	Philippe	DE JERPHANION		x
SAINT GERMAIN SUR RENON	Philippe	GOURDIN		x
SAINT NIZIER LE DESERT	Eric	LAFAY		x
SAINTE OLIVE	Thierry	SPINNLER	x	
SANDRANS	Patrick	ALVAREZ		x
SULIGNAT	Daniel	VERNAY	x	
VALEINS	Estelle	MAINGUE-LAGRANGE	x	
VERSAILLEUX	Christophe	JACQUIER	x	
VILLETTE SUR AIN	Philippe	PETIT	x	

I- INSTALLATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

La séance a été ouverte sous la présidence du doyen d'âge M. Jean-Paul GRANDJEAN qui a procédé à l'appel nominal, a constaté que le Conseil communautaire était complet et que les conditions de quorum étaient remplies. Il a déclaré les nouveaux Conseillers communautaires installés dans leurs fonctions :

Communes	Titulaires	Suppléants
ABERGEMENT CLEMENCIAT	Daniel BOULON	Martine VERNU
BANEINS	Jean-Pierre GRANGE	Jean Marc DUBOST
BIRIEUX	Franck CALATAYUD	Cyril BAILLET
BOULIGNEUX	Laurent COMTET	Anne-Marie MAISSON
CHALAMONT	Stéphane MERIEUX Roseline FLACHER Thierry JOLIVET	

CHANEINS	Patrice FLAMAND	Gérard SOMMER
CHATENAY	Evelyne BERNARD	Chrystèle CURT
CHATILLON LA PALUD	Gilles DUBOIS Chantal BROUILLET	
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick MATHIAS Sylvie BIAJOUX Michel JACQUARD Fabienne BAS-DESFARGES Pascal CURNILLON Bernadette CARLOT MARTIN Jean François JANNET	
CONDEISSIAT	Stephen GAUTIER	Daniel MOREL
CRANS	Françoise MORTREUX	Didier BEREZIAT
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier MUNERET	Martial TRINQUE
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille RIMAUD	Guillaume SIBELLE
LAPEYROUSE	Gilles DUBOST	Hélène ALVADO
LE PLANTAY	Philippe POTTIER	Josiane BROYER
MARLIEUX	Jean Paul GRANDJEAN	Chantal DESSERTINE
MIONNAY	Henri CORMORECHE Emilie FLEURY Jean Luc BOURDIN	
MONTHIEUX	Philippe PAILLASSON	Denis PROST
NEUVILLE-LES-DAMES	Michel CHALAYER Rachel RIONET	
RELEVANT	Christiane CURNILLON	Didier PICHON
ROMANS	Jean-Michel GAUTHIER	Laurent PERRADIN
ST ANDRE DE CORCY	Ludovic LOREAU Evelyne ESCRIVA Pascal GAGNOLET Monique LACROIX	
ST ANDRE LE BOUCHOUX	Alain JAYR	Frédéric HAUPERT
ST GEORGES SUR RENON	Jacques PAPILLON	Philippe DE JERPHANION
ST GERMAIN SUR RENON	Christophe MONIER	Philippe GOURDIN
ST MARCEL	Dominique PETRONE Martine DURET	
ST NIZIER LE DESERT	Jean Paul COURRIER	Eric LAFAY
SAINTE OLIVE	Thierry PAUCHARD	Thierry SPINNLER
SAINT PAUL DE VARAX	Franck SUCILLON Juliette BURNET	
ST TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel LANIER Martine MOREL PIRON	

SANDRANS	Audrey CHEVALIER	Patrick ALVAREZ
SULIGNAT	Alain GENESTOUX	Daniel VERNAY
VALEINS	Frédéric BARDON	Estelle MAINGUE LAGRANGE
VERSAILLEUX	Gérard BRANCHY	Christophe JACQUIER
VILLARS LES DOMBES	Pierre LARRIEU Isabelle DUBOIS François MARECHAL Géraldine MERCIER Didier FROMENTIN Agnès DUPERRIER Jacques LIENHARDT	
VILLETTE SUR AIN	Jean Pierre HUMBERT	Philippe PETIT

II- DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE

M. COMTET a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Communautaire (article L.2121-15 du CGCT applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT).

III- ELECTION DU PRESIDENT/ DE LA PRESIDENTE

Le doyen d'âge a poursuivi sa fonction en invitant le Conseil Communautaire à procéder à l'élection du Président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-2 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Le conseil communautaire a désigné deux assesseurs : Mme CHEVALIER et Mme FLEURY.

Se sont portés candidats :

- Madame Isabelle DUBOIS
- Monsieur Stéphane MERIEUX

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	60
Nombre de votes blancs	0
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	60
Majorité absolue	31

Ont obtenu :

- Madame Isabelle DUBOIS 32 voix
- Monsieur Stéphane MERIEUX 27 voix
- Monsieur Frédéric BARDON 1 voix

Madame Isabelle DUBOIS, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée Présidente de la Communauté de Communes de la Dombes.

Elle est immédiatement installée dans ses fonctions et prend la présidence de la séance.

IV- FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

La Présidente a indiqué que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents. Le Conseil communautaire de la Dombes étant composé de 60 membres, le nombre maximum serait donc de 12 vice-présidents.

Elle a précisé que le Conseil Communautaire peut décider à la majorité des deux tiers de ses membres de porter ce maximum à 30 % arrondi à l'entier inférieur, dans la limite de 15 vice-présidents.

Au vu de ces éléments, le Conseil Communautaire a fixé à 14 le nombre des vice-présidents.

V- ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

La Présidente a rappelé que les Vice-présidents sont élus, au sein du Conseil Communautaire, dans les mêmes formes que l'élection du Président, au scrutin secret et à la majorité absolue. Cette élection est organisée poste par poste au scrutin uninominal.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative, le plus âgé étant déclaré élu en cas d'égalité de suffrages.

Après un appel de candidature, la Présidente a procédé au déroulement des votes par poste de Vice-présidence.

1/Election du 1^{er} Vice-président :

S'est porté candidat :

- Monsieur Jean-Pierre GRANGE

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	60
Nombre de votes blancs	2
Nombre d'abstentions	8
Nombre de suffrages exprimés	50
Majorité absolue	26

Ont obtenu :

- Monsieur Jean-Pierre GRANGE 49 voix
- Madame Evelyne ESCRIVA 1 voix

Monsieur Jean-Pierre GRANGE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 1^{er} Vice-président de la Communauté de Communes de la Dombes et installé immédiatement.

2/Election du 2^{ème} Vice-président :

S'est porté candidat :

- Monsieur Jean-Paul COURRIER

Premier tour de scrutin :

PV relatif à l'élection du président et des membres du bureau du 16 juillet 2020

Nombre de votants	60
Nombre de votes blancs	2
Nombre d'abstentions	12
Nombre de suffrages exprimés	46
Majorité absolue	24

- Monsieur Jean-Paul COURRIER 45 voix
- Madame Evelyne BERNARD 1 voix

Monsieur Jean-Paul COURRIER, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 2^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes de la Dombes et installé immédiatement.

3/Election du 3^{ème} Vice-président :

S'est porté candidat :

- Monsieur Patrick MATHIAS

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	60
Nombre de votes blancs	5
Nombre d'abstentions	18
Nombre de suffrages exprimés	37
Majorité absolue	19

Ont obtenu :

- Monsieur Patrick MATHIAS 36 voix
- Madame Fabienne BAS DESFARGES 1 voix

Monsieur Patrick MATHIAS, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 3^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes de la Dombes et installé immédiatement.

4/Election du 4^{ème} Vice-président :

S'est porté candidat :

- Monsieur Dominique PETRONE

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	60
Nombre de votes blancs	2
Nombre d'abstentions	12
Nombre de suffrages exprimés	46
Majorité absolue	24

A obtenu :

- Monsieur Dominique PETRONE 46 voix

Monsieur Dominique PETRONE, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 4^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes de la Dombes et installé immédiatement.

5/Election du 5^{ème} Vice-président :

S'est portée candidate :

- Madame Juliette BURNET

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	60
Nombre de votes blancs	2
Nombre d'abstentions	14
Nombre de suffrages exprimés	44
Majorité absolue	23

Ont obtenu :

- Madame Juliette BURNET 43 voix
- Monsieur Dominique PETRONE 1 voix

Madame Juliette BURNET, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée 5^{ème} Vice-présidente de la Communauté de Communes de la Dombes et installée immédiatement.

6/Election du 6^{ème} Vice-président :

S'est porté candidat :

- Monsieur Stephen GAUTIER

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	60
Nombre de votes blancs	2
Nombre d'abstentions	10
Nombre de suffrages exprimés	48
Majorité absolue	25

Ont obtenu :

- Monsieur Stephen GAUTIER 47 voix
- Madame Roseline FLACHER 1 voix

Monsieur Stephen GAUTIER, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 6^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes de la Dombes et installé immédiatement.

7/Election du 7^{ème} Vice-président :

S'est porté candidat :

- Monsieur François MARECHAL

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	60
Nombre de votes blancs	4
Nombre d'abstentions	13
Nombre de suffrages exprimés	43
Majorité absolue	22

Ont obtenu :

- Monsieur François MARECHAL 42 voix
- Monsieur Ludovic LOREAU 1 voix

Monsieur François MARECHAL, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 7^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes de la Dombes et installé immédiatement.

8/Election du 8^{ème} Vice-président :

S'est porté candidat :

- Monsieur Christophe MONIER

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	60
Nombre de votes blancs	5
Nombre d'abstentions	10
Nombre de suffrages exprimés	45
Majorité absolue	23

Ont obtenu :

- Monsieur Christophe MONIER 43 voix
- Monsieur Jean Luc BOURDIN 1 voix
- Monsieur Michel JACQUARD 1 voix

Monsieur Christophe MONIER, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 8^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes de la Dombes et installé immédiatement.

9/Election du 9^{ème} Vice-président :

S'est porté candidat :

- Monsieur Ludovic LOREAU

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	60
Nombre de votes blancs	2
Nombre d'abstentions	7
Nombre de suffrages exprimés	51
Majorité absolue	26

Ont obtenu :

- Monsieur Ludovic LOREAU 50 voix
- Monsieur Gérard BRANCHY 1 voix

Monsieur Ludovic LOREAU, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 9^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes de la Dombes et installé immédiatement.

10/Election du 10^{ème} Vice-président :

S'est porté candidat :

- Monsieur Michel JACQUARD

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	60
Nombre de votes blancs	4
Nombre d'abstentions	13
Nombre de suffrages exprimés	43
Majorité absolue	22

Ont obtenu :

- Monsieur Michel JACQUARD 42 voix
- Monsieur Alain JAYR 1 voix

Monsieur Michel JACQUARD, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 10^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes de la Dombes et installé immédiatement.

11/Election du 11^{ème} Vice-président :

S'est porté candidat :

- Monsieur Philippe POTTIER

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	60
Nombre de votes blancs	2
Nombre d'abstentions	11
Nombre de suffrages exprimés	47
Majorité absolue	24

A obtenu :

- Monsieur Philippe POTTIER 47 voix

Monsieur Philippe POTTIER, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 11^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes de la Dombes et installé immédiatement.

12/Election du 12^{ème} Vice-président :

Se sont portés candidats :

- Monsieur Gérard BRANCHY
- Monsieur Michel CHALAYER

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	60
Nombre de votes blancs	0
Nombre d'abstentions	3
Nombre de suffrages exprimés	57
Majorité absolue	29

Ont obtenu :

- Monsieur Gérard BRANCHY 32 voix
- Monsieur Michel CHALAYER 24 voix
- Monsieur Stéphane MERIEUX 1 voix

Monsieur Gérard BRANCHY, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 12^{ème} Vice-président de la Communauté de Communes de la Dombes et installé immédiatement.

13/Election du 13^{ème} Vice-président :

S'est portée candidate :

- Madame Emilie FLEURY

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	60
Nombre de votes blancs	1
Nombre d'abstentions	8
Nombre de suffrages exprimés	51
Majorité absolue	26

A obtenu :

- Madame Emilie FLEURY 51 voix

Madame Emilie FLEURY, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée 13^{ème} Vice-présidente de la Communauté de Communes de la Dombes et installée immédiatement.

13/Election du 14^{ème} Vice-président :

S'est portée candidate :

- Madame Evelyne ESCRIVA

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	60
Nombre de votes blancs	1
Nombre d'abstentions	7
Nombre de suffrages exprimés	52
Majorité absolue	27

Ont obtenu :

- Madame Evelyne ESCRIVA 51 voix
- Madame Monique LACROIX 1 voix

Madame Evelyne ESCRIVA, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée 14^{ème} Vice-présidente de la Communauté de Communes de la Dombes et installée immédiatement.

VI- FIXATION DU NOMBRE DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Conformément aux dispositions réglementaires et notamment l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Bureau est composé du Président/ de la Présidente, d'un ou plusieurs Vice-Présidents, et éventuellement d'un ou plusieurs autres membres.

Le Conseil Communautaire a fixé à 2 le nombre des autres membres du Bureau.

VII- ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Il a ensuite procédé, le cas échéant, à l'élection des autres membres du bureau selon les mêmes modalités que les Vice-présidents, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative, le plus âgé étant déclaré élu en cas d'égalité de suffrages.

Après un appel de candidature, la Présidente a procédé au déroulement des votes par poste des autres membres du bureau

1/Election du 1^{er} membre :

S'est portée candidate :

- Madame Fabienne BAS DESFARGES

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	60
Nombre de votes blancs	4
Nombre d'abstentions	14

Nombre de suffrages exprimés	42
Majorité absolue	22

A obtenu :

- Madame Fabienne BAS DESFARGES 42 voix

Madame Fabienne BAS DESFARGES, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée membre au sein du Bureau communautaire.

2/Election du 2^{ème} membre :

S'est portée candidate :

- Madame Audrey CHEVALIER

Premier tour de scrutin :

Nombre de votants	60
Nombre de votes blancs	0
Nombre d'abstentions	11
Nombre de suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

Ont obtenu :

- Madame Audrey CHEVALIER 48 voix
- Monsieur Michel CHALAYER 1 voix

Madame Audrey CHEVALIER, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée membre au sein du Bureau communautaire.

Le présent procès-verbal dressé et clos le 16 juillet 2020 à 22 heures 50 minutes, en double exemplaire, est signé par les membres du bureau et par l'ensemble des conseillers communautaires titulaires présents ou représentés, de leurs suppléants.

La Présidente,



Mme DUBOIS

Le doyen d'âge,

M. GRANDJEAN

Le secrétaire de séance,

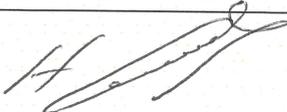
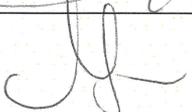
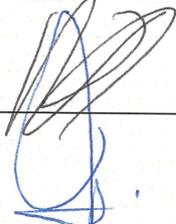
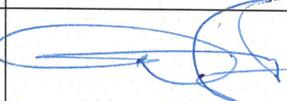
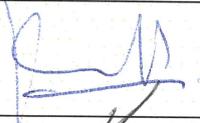
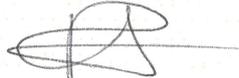
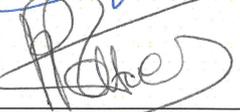
M. COMTET

Les assesseurs,

Mme CHEVALIER

Mme FLEURY

Les membres titulaires du Conseil Communautaire ou leurs suppléants :

NOMS	EMARGEMENTS	NOMS	EMARGEMENTS
LARRIERE Pierre		CORMORECHE Henri	
GRANDJEAN		BOURGET Juliette	
CONTET		LONGUE LACROIX	
MONIER		DJOC BOURDIN	
PAILLASSON		PETIS	
PAUCHARD		FLEURY	
GAUTHIER		RIMAUD	
AMPELOU		CAKELATTE	
MERCIER		LIENHARD	
FROENENT		COURRIE JP	
FLANAND		ESCRIVA E.	
DUPERREY		GAENOLET P.	
MUNERET		BOURON D	
JAYR		GRANGE JP	
POTTIER		SUILLON Franck	PELLEUR

Les membres titulaires du Conseil Communautaire ou leurs suppléants :

NOMS	EMARGEMENTS	NOMS	EMARGEMENTS
Mathine Morel Pison		JACQUES	
LANIER Thierry		Christel Nertis Brennabelle	
Benoît MAGGIONI		Fabienne BAS DESFARGES	
DUBOST Gilles		BINSOUX Seydore	
PÉTRONE Dominique		Patrick Vachiras	
DURET Martine		Philippe Jacquard	
BÉREARD Evelyne		Carmillon PASIAL	
MORTREUX Françoise		Lucasie LORAIN	
Flacher Roselyne		DERI Sonia	
JOLIVET Thierry		F. PARDON	
Stephane Périer		Jean-Louis Aban	
Stéphane GAOTIER		DUBOIS Isabelle	
DUBOIS Gilles		Cherolier Audey	
BROVILLET Chantal		MILLI CHALAYES	
BRANCHY Gérard		RIONET Rachel	